

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
des communes de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaisson,
Leforest et Noyelles-Godault

AVIS DE REUNION DU SIVOM

Le Comité Syndical du SIVOM des Communes de Dourges, Evin-Malmaisson, Noyelles-Godault, Courcelles-lès-Lens et Leforest se réunira le **Vendredi 22 février 2019 à 10 h 00 en mairie de NOYELLES-GODAULT (salle de réunion – 1^{er} étage).**

ORDRE DU JOUR

- Lancement d'une procédure de modification de droit commun ;
- Avis sur le projet d'arrêté préfectoral portant création du périmètre de protection modifié de l'Eglise Saint-Stanislas de la Cité Bruno à Dourges ;
- Avis sur le projet d'arrêté préfectoral portant création du périmètre de protection modifié du chevalement de la Fosse n°8 de Dourges dit Cornuault sur le territoire de la Commune d'Evin-Malmaisson ;
- Régularisation de l'indice de rémunération du personnel ;
- Débat d'orientation budgétaire ;
- Questions diverses.

Le Président,

Syndicat Intercommunal à
vocation multiple des communes
de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES,
EVIN-MALMAISSON, LEFOREST
et NOYELLES-GODAULT

Jean URBANIAK